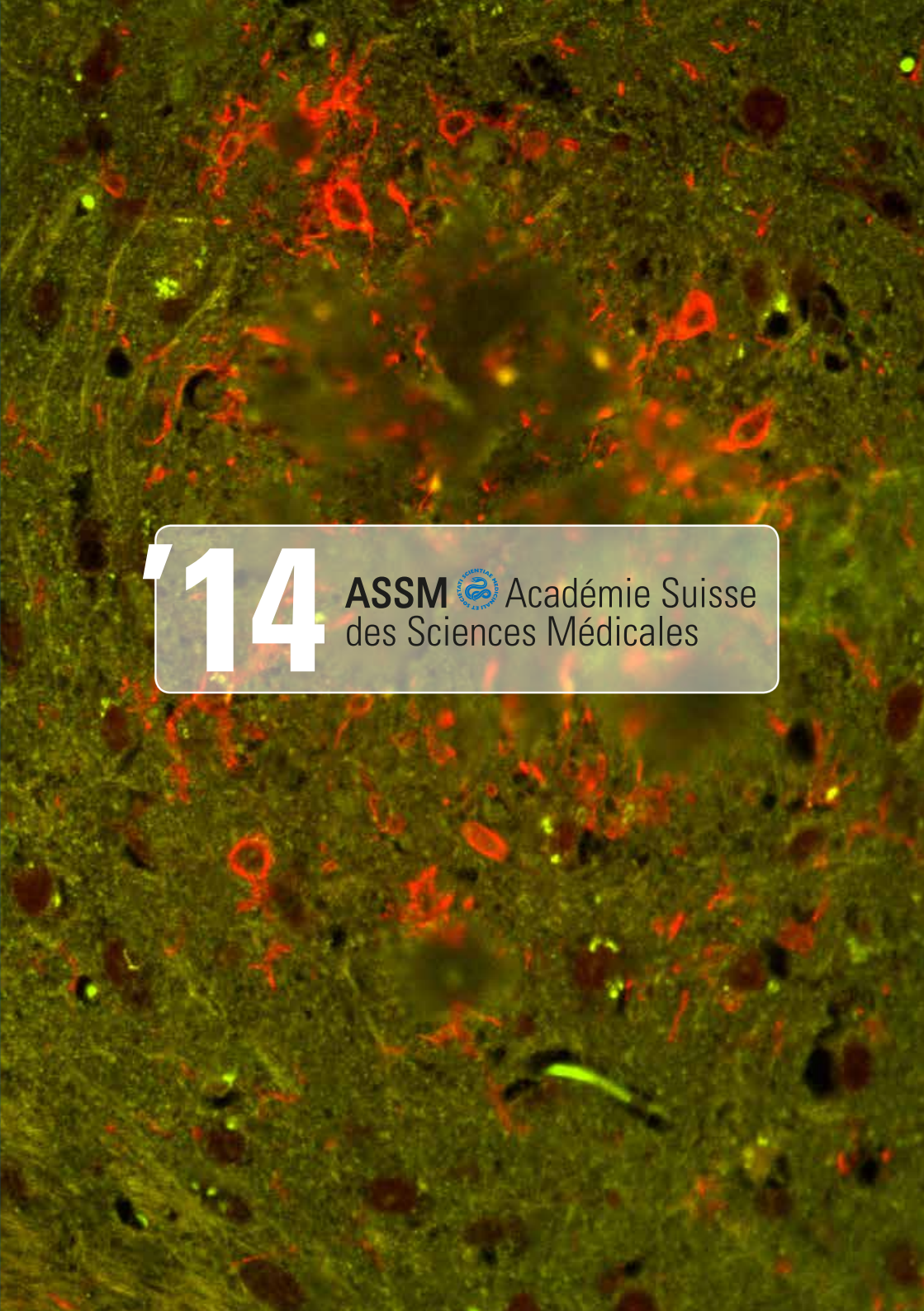

'14

ASSM Académie Suisse des Sciences Médicales

Editeur
Académie Suisse
des Sciences Médicales
Haus der Akademien
Laupenstrasse 7, 3001 Berne
T +41 31 306 92 70
mail@samw.ch
www.assm.ch

Couverture
Mis à disposition de côté privé

Fotos
p. 7: © vege, p.9: © tycoon101,
p.12: © Photographee.eu,
p.15: © weseetheworld, – fotolia.com

Présentation
Howald Fosco, Bâle

Imprimé par
Schwabe AG, Bâle / Muttenz

Tirage
D 900 Ex., F 300 Ex.

ISSN 1016-1562

© ASSM 2015

L'ASSM est membre des
Académies suisses des sciences

Les Académies suisses des sciences mettent les sciences en réseau à l'échelon régional, national et international. Elles s'engagent principalement pour la reconnaissance précoce, l'éthique et le dialogue entre science et société. www.academies-suisses.ch

Rapport annuel 2014

ÉDITORIAL 3

L'ASSM EN 2014 5

PRIORITÉS 2014

Personalized Health: une nouvelle priorité de l'ASSM 7

L'assistance au suicide en Suisse: les médecins tiraillés 9

Soutien de la recherche en soins palliatifs 12

De la valeur ajoutée de l'interdisciplinarité: les activités au sein de l'association des Académies 15

PUBLICATIONS 18

SUBSIDES

Event & Print 20

Bourses MD-PhD 22

Fonds Käthe Zingg Schwichtenberg 22

Programme de soutien «Recherche sur les services de santé en Suisse» 23

Programme de soutien «Recherche en soins palliatifs» 24

Prix Média en médecine 2014 24

COMPTES ANNUELS ET BUDGET 25

ORGANES

Sénat 33

Comité de direction 39

Commissions 40

Secrétariat général 44

Prof. Peter Meier-Abt
Président ASSM

Vers de nouveaux rivages

L'année 2014 a été marquée par la consolidation des projets prioritaires en cours, tels que «Le système de santé durable» et «La recherche sur les services de santé», par l'amorce de nouveaux programmes de recherche comme «La recherche en soins palliatifs» et par l'engagement pour une initiative nationale «Personalized Health». L'ASSM a, en outre, publié toute une série de travaux, entre autres des directives concernant la «Distinction entre thérapie standard et thérapie expérimentale dans le cadre individuel». Ces directives facilitent non seulement la prise de décision au chevet du malade dans les situations difficiles, mais offrent également une aide précieuse dans la mise en œuvre de la loi relative à la recherche sur l'être humain (LRH) entrée en vigueur en 2014. La LRH fait œuvre de pionnier en Suisse. Elle a été instaurée dans le but de protéger «la dignité, la personnalité et la santé des sujets de recherche». Cet objectif de grande portée confronte l'ASSM à de nouveaux défis et enjeux médico-éthiques, avec sa Commission Centrale d'Ethique (CCE) et en collaboration avec la Communauté de travail des commissions d'éthique (swissethics), la Swiss Clinical Trial Organisation (SCTO), les offices fédéraux compétents et d'autres organisations du domaine de la recherche clinique. On peut citer à titre d'exemple l'instauration d'un consentement général uniforme pour la Suisse (ou consentement à la recherche) pour la réutilisation de matériel biologique et/ou de données de santé personnelles pour la recherche. D'autres mesures destinées à harmoniser la mise en œuvre de la LRH sont prévues.

Cette année restera, à un autre titre, une année historique pour l'ASSM. En effet, après 60 années passées à Bâle au Wildt'sche Haus, son siège initial (depuis le 6 juillet 1955), l'ASSM va déménager dans la «Maison des Académies» à Berne, au printemps 2015. Ainsi, la consolidation de l'association des «Académies suisses des sciences» (a+) fondée en 2006, se poursuit et s'intensifie. Dès la fondation de l'ASSM, en 1943, ses pères fondateurs et le Conseiller fédéral d'alors, Philipp Etter, nourrissaient déjà la vision *d'une* «Académie suisse des sciences». Un grand

pas vers cet objectif vient d'être réalisé, ceci d'autant plus qu'en 2015 un nouveau Président et un nouveau directeur, responsables de l'ensemble de l'association des Académies, seront élus. Sans nul doute, ce départ vers de nouveaux rivages renforcera notablement la position et l'importance des Académies suisses des sciences dans l'espace national de la recherche et leur permettra d'assumer de nouvelles tâches dans le domaine de la promotion de la recherche. Même si le départ du «siège initial», devenu cher à nos cœurs, au Petersplatz à Bâle, n'a pas été aisé, l'ASSM fait face à ces nouveaux défis et se réjouit de collaborer encore plus étroitement avec ses partenaires a+ dans la maison des Académies.

L'ASSM en 2014

Janvier
Publication du concept «Renforcement de la recherche sur les services de santé en Suisse»

Soumission d'une proposition de Programme National de Recherche «Recherche sur les services de santé dans le système de santé suisse»

Février
Des organisations scientifiques réclament l'adhésion à Horizon 2020 et Erasmus+

Mars
3e workshop «Medical Humanities»

Symposium «From Systems Medicine to Personalized Health»

Appel pour un espace européen de l'enseignement supérieur

L'ASSM publie des recommandations concernant les «maladies rares»

Avril
L'ASSM lance un programme de soutien «Recherche en soins palliatifs»

Mai
Remise du Prix Robert-Bing 2014 au Prof. Peter Scheiffele, Bâle, et au Prof. Denis Jabaudon, Genève

Prof. Beat Gähwiler, Zurich, et Prof. Philipp U. Heitz, Au, ont été élus membres d'honneur;
Prof. Cezmi Akdis, Davos,
Prof. Constance Barazzone-Argiroffo, Genève,
Prof. Beatrice Beck Schimmer, Zurich,
Prof. Kim Do, Lausanne,
Prof. Anita Rauch, Zurich,
Prof. Dominique Soldati-Favre, Genève, et
Prof. Andrea Volterra, Lausanne, ont été élus membres individuels

L'ASSM et la FMH réagissent contre l'érosion du secret médical

Fonds KZS: attribution de CHF 253 000.– à sept candidats

Juin
Publication des directives de l'ASSM «Distinction entre thérapie standard et thérapie expérimentale»

Mutations au sein du Comité de direction:
Prof. Anne-Fançoise Allaz, Genève,
Prof. Urs Metzger, Zurich, et
Prof. Fred Paccaud, Lausanne, se retirent du Comité de direction;
Prof. Beatrice Beck Schimmer, Zurich,
Prof. Vincent Mooser, Lausanne,
Prof. Anita Rauch, Zurich,
Prof. Martin Täuber, Berne, leur ont succédé.

Août
Publication de la feuille de route de l'ASSM «Open Access: pour un accès libre aux résultats de la recherche scientifique»

Une étude réalisée à la demande de l'ASSM révèle une large diffusion de médicaments potentiellement inadéquats à des patients âgés

Septembre
Les Académies considèrent d'un œil critique la loi fédérale sur le centre pour la qualité dans l'AOS

Octobre
Le professorat de «soins palliatifs» est attribué à l'université de Berne

Publication de la feuille de route de l'ASSM «Médecine et économie – quel avenir?»

Novembre
Publication de l'étude de l'ASSM «Attitude du corps médical face à l'assistance au suicide»

Publication des recommandations «Relève pour la recherche clinique en Suisse»

Publication de la charte «Collaboration entre les professionnels de la santé»

Décembre
Trois jeunes chercheurs obtiennent une bourse du fonds Hartweg pour la recherche en radiologie médicale

Programme de soutien «Recherche en soins palliatifs»: bourses de la première mise au concours

Personalized Health: une nouvelle priorité de l'ASSM

«Personalized Health» désigne un domaine qui, contrairement à la «Personalized Medicine» ne s'intéresse pas exclusivement à l'individualisation du traitement des patients, mais essaie de promouvoir le bien-être de la population, en tenant spécifiquement compte des facteurs individuels.

Le défi de «Big Data»

Grâce aux progrès réalisés dans les «Life Sciences» et les technologies informatiques, on dispose de grandes quantités de données: données génomiques et autres données issues de la recherche fondamentale et translationnelle, données cliniques des hôpitaux et des cabinets de praticiens, données provenant de biobanques, données concernant la santé et le style de vie relevées par les individus eux-mêmes («Quantified self»), données génomiques commerciales, la plupart du temps peudo-scientifiques de prestataires privés (par exemple tests de paternité ou de partenaire) ou données de comportement collectées par les assurances/caisses de maladie. Cette multiplication fulgurante de la quantité des données disponibles représente une opportunité exceptionnelle pour la recherche médicale, tout en soulevant des problèmes liés à la qualité, la validité, la compatibilité, l'enregistrement et la sécurité des données ou au droit de propriété.

Egalement les possibilités prédictives élargies des biomarqueurs – de plus en plus nombreux – posent la question de la définition de la maladie respectivement de la santé. Ainsi, par exemple, une personne avec une prédisposition génétique spécifique qui court le risque d'une limitation ultérieure de ses fonctions physiques, est-elle en bonne santé, malade ou patient à risque? Cette question ainsi que d'autres interrogations liées au progrès technologique sont loin d'être clarifiées et exigent un examen approfondi.

Initiative nationale de soutien

La pleine exploitation du potentiel de la Personalized Health exige, outre les progrès de la recherche et des applications, des infrastructures et des conditions cadres adéquates, mais avant tout, des réseaux vastes et efficaces et une interopérabilité entre les différentes institutions impliquées (universités, hôpitaux, médecins de famille, centres de données, industrie, etc.).

Des initiatives ou des projets «Personalized Health» locaux isolés sont actuellement amorcés; il manque toutefois une coopération et une coordination nationale. Un groupe d'experts mandaté par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a élaboré en 2014, sous la houlette de l'ASSM, un concept «Initiative nationale de soutien: Systems Medicine – Personalized Health», dont le but est de montrer comment la création d'un réseau national «Personalized Health» pourrait contribuer à exploiter le potentiel de la «Personalized Health» tout en tenant compte des initiatives actuelles et en les reliant entre elles.

Dans le contexte de l'élaboration de ce concept, l'ASSM avait organisé le 31 mars 2014, en collaboration avec le Conseil de l'EPF, les hôpitaux universitaires et d'autres partenaires, un symposium dans le but de soutenir la création de l'initiative mentionnée. Ce faisant, des experts internationaux ont présenté des projets d'avenir de leurs pays respectifs, que des experts suisses des domaines de la clinique et de la recherche ont ensuite interprétés et répertoriés selon leur point de vue, avec comme points forts les thèmes suivants: «Big Data», «Large Scale Genomic Efforts», «Public Engagement and the Ethical, Legal and Social Issues» et «Methodological Issues in Personalized Health Care».

«Personalized Health» est également l'un des thèmes prioritaires du programme pluriannuel 2017 – 2020, élaboré par le Comité de direction et le Sénat de l'ASSM à l'attention du SEFRI.

L'assistance au suicide en Suisse: les médecins tiraillés

Depuis plusieurs décennies, l'ASSM s'investit dans les questions relatives à la fin de vie et, tout particulièrement, dans celles concernant l'assistance et l'accompagnement au décès. En 1976, elle avait publié pour la première fois des directives sur ce thème; celles-ci ont été régulièrement révisées et intégrées dans le code de déontologie de la FMH. En Suisse, depuis 1937, l'assistance au suicide n'est pas punissable lorsqu'elle intervient sans mobiles égoïstes; ce n'est pourtant qu'en 1995 que l'ASSM aborde pour la première fois le thème de l'assistance au suicide dans ses directives. Jusqu'à la révision de ces directives en 2004, elle considérait que le suicide médicalement assisté ne faisait pas partie de l'activité médicale. Dans leur nouvelle version, les directives envisagent la possibilité du suicide médicalement assisté comme un acte exceptionnel soumis à des exigences plus sévères que celles prévues dans le Code Pénal. Depuis lors, ce sujet a fait régulièrement l'objet de discussions au sein de la Commission Centrale d'Ethique (CCE) de l'ASSM. En même temps, la pratique du suicide assisté s'est de plus en plus établie en Suisse.

Suite à des problèmes éthiques dans la pratique, la CCE a publié en janvier 2012 une feuille de route «Problèmes de l'assistance médicale au suicide». Elle souligne que la tendance à une augmentation des cas d'assistance au suicide relève de la responsabilité de la société dans son ensemble et ne peut être déléguée au corps médical. Cette feuille de route a donné lieu à des débats animés sur le rôle des médecins dans ce domaine. Ceux-ci ont révélé clairement que l'équilibre entre le respect de l'autonomie du patient et le devoir de maintenir la vie était perçu, tant par les opposants que par les partisans de l'assistance au suicide, comme un champ de tensions conflictuel.

Dans le contexte de ces débats, l'ASSM a mis au concours, en mars 2013, une étude ayant pour but d'analyser l'attitude du corps médical face à l'assistance au suicide. Cette étude consistait, d'une part, en des entretiens individuels avec des médecins sélectionnés et, d'autre part, en une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon représentatif de 4837 médecins suisses. Les résultats de l'étude ont été publiés le 19 novembre 2014; ils reflètent l'attitude des médecins de toutes les régions et de diverses spécialités médicales, qui sont intéressés ou concernés par le thème de l'assistance au suicide. Le taux de réponse de 27%, qui varie fortement selon la discipline, ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble du corps médical.

Attitudes face à l'assistance médicale au suicide

Environ trois quarts des médecins interrogés considèrent l'assistance médicale au suicide comme défendable, alors qu'un bon cinquième d'entre eux s'y opposent dans tous les cas. On distingue trois attitudes fondamentales différentes quant à la volonté personnelle d'apporter une assistance au suicide:

- Un peu moins de la moitié des répondants considèrent que l'assistance médicale au suicide est fondamentalement admissible et peuvent envisager des situations dans lesquelles ils seraient personnellement prêts à fournir une assistance à un suicide.
- Un bon cinquième des répondants tolèrent l'assistance au suicide sans toutefois être prêts à la fournir eux-mêmes.
- Un cinquième des répondants sont, dans tous les cas, opposés à l'assistance au suicide.

L'étude montre que les attitudes fondamentales face au suicide assisté dépendent largement de facteurs comme la spécialité et le lieu de travail (hôpital ou cabinet), l'âge et l'expérience, la région linguistique et la religion respectivement la philosophie de vie. Dans une moindre mesure, les attitudes dépendent également du sexe de la personne interrogée.

Attitudes en rapport avec un groupe de patients déterminé

D'après les résultats de l'enquête, l'état de santé du patient est l'un des principaux critères permettant d'évaluer si l'assistance médicale au suicide est considérée comme défendable ou non. Les attitudes quant aux situations concrètes dans lesquelles l'assistance au suicide est justifiable sont cependant très différentes. Pour la majorité des répondants, l'acceptation de l'assistance médicale au suicide dépend de la situation concrète. Plus le pronostic d'une maladie somatique mortelle est évident, plus l'acceptation de l'assistance médicale au suicide est élevée.

Rôle du corps médical

Une large majorité des répondants n'a pas remis en question l'admissibilité de l'assistance médicale au suicide. En revanche, les avis divergeaient sur la question de savoir dans quelle mesure l'assistance au suicide devrait être considérée comme un acte médical libre ou éventuellement tolérée comme une décision morale personnelle du médecin. Si une franche majorité des répondants estimaient que l'évaluation des conditions préalables fait partie des missions médicales, seule environ la moitié d'entre eux considéraient la pratique de l'assistance au suicide comme un acte médical. Les entretiens ont souligné l'importance de la qualité de la relation entre le médecin et le patient pour une assistance au suicide adéquate. Cela signifie que la relation doit être inscrite dans la durée et reposer sur la confiance. Pour la grande majorité des répondants, le dénominateur commun du rôle juste du corps médical en matière d'assistance au suicide est, dans tous les cas, le caractère libre de la participation à un suicide assisté.

Globalement, les résultats témoignent de l'ambivalence du corps médical par rapport à la problématique du suicide assisté. Ainsi, la majorité des répondants ne veulent pas interdire l'assistance au suicide, mais soulignent également qu'elle doit rester un acte libre. Et seule une minorité d'entre eux sont prêts à fournir personnellement une assistance au suicide.

Les résultats de l'étude seront intégrés à la révision des directives de l'ASSM «Prise en charge de patientes et patients en fin de vie», prévue pour 2015. Par ailleurs, toutes les données existantes doivent être traitées; tout particulièrement les résultats du Programme national de recherche 67 (End of life) doivent être pris en compte. Un large débat est nécessaire pour trouver une voie praticable et défendable du point de vue de l'éthique, à travers ces controverses empreintes d'attitudes idéologiques. Il s'agira probablement d'un long processus.

Soutien de la recherche en soins palliatifs

Environ 10 pour cent des cas de décès en Suisse sont soudains et inattendus. La majorité des personnes décèdent après une phase plus ou moins longue de maladie ou de soins. A l'avenir, un nombre croissant d'individus auront besoin d'être pris en charge à la fin de leur vie. La population suisse vieillit de plus en plus et, avec l'âge, la fréquence des maladies chroniques incurables augmente. Mais il arrive également que des patients plus jeunes, atteints de maladies incurables aient besoin d'une prise en charge médicale de longue durée.

Dès lors, des mesures de politique de la santé s'imposent. Les soins palliatifs peuvent être une réponse à ce futur défi. Il s'agit d'une offre de soins destinées à des malades incurables ou des personnes en fin de vie.

Stratégie nationale en matière de soins palliatifs

La Confédération et les cantons ont décidé d'encourager les soins palliatifs en Suisse dans le cadre de la plateforme «Politique nationale de la santé». La «Stratégie nationale en matière de soins palliatifs 2010–2012» fixé des objectifs destinés à développer l'offre en soins palliatifs. Pour ce faire, cinq projets partiels ont été définis. Tandis que des progrès évidents ont été accomplis dans quatre d'entre eux (sensibilisation, soins, formation, financement), le cinquième domaine (recherche) n'a évolué que dans une moindre mesure.

En Suisse, le paysage de la recherche en soins palliatifs se caractérise par un nombre restreint de chercheurs et des équipes de recherche modestes, à peine établies et aux priorités divergentes; à l'initiative de l'OFSP, celles-ci se sont regroupées en une plateforme de recherche. Une grande partie de la Suisse manque

cependant d'infrastructures nécessaires et les chercheurs ne sont ni formés ni sensibilisés aux soins palliatifs; également les modèles auxquels la relève scientifique pourrait s'identifier sont presque inexistants; ainsi, il n'existe à ce jour qu'une seule chaire de soins palliatifs, à Lausanne. De même, les fonds pour la promotion de la recherche dans ce domaine font défaut, même si, pour la première fois, des projets de recherche du domaine des soins palliatifs sont actuellement soutenus dans le cadre du PNR 67 («Fin de vie»). Néanmoins le besoin de recherche dans ce domaine dépasse largement la thématique du PNR 67. Un aperçu général élaboré par l'association «pro palliative care» à ce sujet ainsi que la liste des projets de recherche traités ces dernières années par le Research Network of the European Association for Palliative Care donnent quelques indications quant à l'éventail des possibles questions de recherche.

L'engagement de l'ASSM

L'ASSM a, depuis longtemps, reconnu l'importance des soins palliatifs et s'est engagée dans ce domaine avec – entre autres – l'élaboration de directives éthiques, le soutien financier de la société de discipline et la coopération avec l'organisation «pro palliative care». Convaincue du rôle majeur de la recherche dans l'établissement des soins palliatifs, l'ASSM – en tant qu'institution de promotion de la recherche – se fait un devoir de soutenir ce domaine de recherche dans les prochaines années.

Le projet «Soutien de la recherche en soins palliatifs» comporte deux projets partiels, en principe indépendants l'un de l'autre:

1. d'une part, la création d'une «chaire sponsorisée en médecine palliative» et,
2. d'autre part, le lancement d'un «programme de soutien de la recherche en soins palliatifs».

Les objectifs du projet sont les suivants:

- développer durablement, à moyen et à long terme, les compétences et les infrastructures dans le domaine de la recherche en soins palliatifs en Suisse;
- garantir une excellente qualité des projets de recherche dans le domaine des soins palliatifs;
- promouvoir la relève scientifique dans ce domaine;
- donner à ce domaine une impulsion décisive – également sur le plan personnel – qui lui permette, à l'avenir, de bénéficier de soutiens financiers au même titre que les domaines de recherche concurrents.

Mise en œuvre

A l'instar du programme de soutien «Recherche sur les services de santé», l'ASSM a établi avec la Fondation Stanley Thomas Johnson et la Fondation Bangerter-Rhyner un programme de soutien «Recherche en soins palliatifs», doté de 1 million de francs pour une période de quatre ans. Parmi les 28 demandes parvenues au secrétariat général après la première annonce en juin 2014, 7 d'entre elles ont bénéficié d'un soutien.

Parallèlement, au printemps 2014, l'ASSM a mis au concours un professorat de soins palliatifs, doté de 3 millions de francs. La majeure partie de ces fonds proviennent des réserves libres du groupe Helsana qui, par cet engagement, souhaite soutenir, d'une manière appropriée, l'importance croissante des soins palliatifs dans la recherche et l'enseignement. Toutes les universités suisses avec une faculté de médecine ont été invitées à poser leur candidature. Mi-août, deux candidatures ont été enregistrées. La faculté de médecine de Lausanne qui dispose déjà d'une chaire en soins palliatifs a renoncé à une candidature. Lors de sa séance de septembre, le Comité de direction a examiné les deux dossiers et décidé à l'unanimité d'attribuer la chaire de professeur assistant Tenure Track en «soins palliatifs» à l'université de Berne.

De la valeur ajoutée de l'interdisciplinarité: les activités au sein de l'association des Académies

L'association des Académies suisses des sciences fêtera bientôt son dixième jubilé. Après un début sceptique, l'ASSM a réalisé à quel point l'échange et la collaboration au sein de l'association des Académies étaient enrichissants, notamment grâce aux nouvelles perspectives et solutions de l'approche interdisciplinaire. En 2014, l'ASSM s'est engagée dans de nombreux projets de l'association, dont certains sont présentés ci-après.

«Système de santé durable»: de nombreux projets consécutifs

Les Académies suisses des sciences ont présenté, dans le cadre d'un symposium à Berne, une feuille de route sur le thème du «Système de santé durable», élaborée sur la base de quatre projets partiels ; cette feuille de route formule sept objectifs, esquisse les mesures nécessaires et fixe les délais d'action des différents acteurs.

Après maintes rencontres et discussions avec des acteurs du système de santé, la feuille de route a été publiée dans sa version définitive, au printemps 2014. La plupart des institutions contactées partagent les objectifs formulés dans la présente version de la feuille de route et soutiennent – malgré quelques réserves quant à certaines mesures – les efforts déployés pour parvenir à un consensus et assurer la pérennité du système de santé suisse.

En 2014, d'autres missions ont été accomplies dans le cadre de ce projet. Grâce au nouveau site internet www.roadmap-gesundheitssystem.ch/fr, la discussion concernant les objectifs de la feuille de route et les mesures proposées pour leur réalisation peut être poursuivie sous une nouvelle forme. Ce site internet met à

la disposition des sociétés de discipline impliquées, des facultés de médecine et des organisations «apparentées» (par ex. Medical Board) une plateforme qui favorise l'échange, offre une visibilité et stimule et motive ainsi l'engagement. Finalement, la «position» de la feuille de route doit faire l'objet d'un débat public et politique.

La feuille de route invite les sociétés de discipline médicale à établir, à l'instar du projet «Choosing wisely», une liste de dix interventions manifestement inutiles, qui ne devraient donc plus être pratiquées. Par ailleurs, elle invite les sociétés de discipline et les autres fournisseurs de prestations à élaborer des guidelines professionnelles. Contrairement aux autres pays, la Suisse ne dispose pas de guidelines ou d'indications précises. L'élaboration de guidelines est ambitieuse; elle exige un investissement financier et personnel élevé et leur implémentation soulève souvent des problèmes. L'ASSM (en collaboration avec l'Académie suisse pour la qualité en médecine) aimerait motiver et soutenir les fournisseurs de prestations dans l'élaboration de choosing wisely lists et de guidelines. Dans cette optique, un état des lieux des guidelines et des choosing wisely lists existantes a été établi au moyen d'un questionnaire adressé aux sociétés de discipline, aux principaux réseaux de médecins et aux hôpitaux: quelle est la situation actuelle? Où se situent les problèmes? Quels soutiens seraient utiles? Dans le cadre d'un workshop en avril 2015, les résultats seront présentés et les prochaines étapes discutées.

L'institut de médecine de premier recours de l'université de Zurich et la division des sciences de la santé de Helsana ont, sur demande des Académies, réalisé deux études d'approfondissement; dans l'intervalle, toutes les deux ont été conclues et leur publication a été acceptée par PlosOne.

Un premier projet de texte d'une charte «Collaboration entre les professionnels de la santé» a été soumis à une large consultation publique fin 2013. Si la majorité des prises de position ont salué l'élaboration d'une charte, un certain scepticisme était néanmoins perceptible au sein du corps médical et, par ailleurs, de nombreuses institutions auraient souhaité être davantage impliquées dans l'élaboration de cette charte. Egalement les propositions de mise en œuvre ont fait l'objet de critiques. En août 2014, le groupe de travail responsable avait organisé un colloque à Berne, afin de recueillir les attentes des différents protagonistes. Suite à cet échange, une version finale a été rédigée par le Comité de direction de l'ASSM puis discutée lors de sa séance du 3 novembre 2014 et définitivement approuvée.

Medical Humanities: définition des termes

La notion de «Medical Humanities» suscite des controverses en Suisse; à ce jour, les Medical Humanities constituent un domaine encore peu institutionnalisé qui se définit avant tout par l'enseignement et guère par la recherche. Lors des workshops de 2012 et 2013, l'utilisation du terme «Medical Humanities» avait déclenché des discussions animées parmi les experts en sciences humaines et sociales. Les Académies ont alors rédigé le document «Medical Humanities: la signification des sciences humaines et sociales pour les métiers de la médecine et de la santé». Il soutient les trois intentions suivantes: 1) formuler clairement les buts et les fonctions des «Medical Humanities»; 2) accompagner sur cette base, dans les années à venir, le domaine des «Medical Humanities»; 3) définir les objectifs spécifiques du projet «Medical Humanities» des Académies. Ce document s'appuie sur la définition de la League of European Research Universities datant de 2012. Il propose de distinguer les Humanities and Social Sciences of Medicine et les Humanities and Social Sciences within Medicine – les «Medical Humanities». Ce document a été mis en consultation auprès de spécialistes au début de l'année, puis révisé en profondeur sur la base de suggestions des hautes écoles de la santé et publié fin 2014. Il servira également de base à l'intégration des Medical Humanities dans le Swiss Catalogue of Learning Objectives (SCLO), dont la révision est prévue en 2015.

Formation pré- et postgraduée en «intégrité scientifique»

Depuis 2014, les commissions Intégrité scientifique des Académies et du FNS ont développé une stratégie commune pour le respect des principes des bonnes pratiques scientifiques. Le 11 février 2014, des représentants des deux commissions ainsi que des Hautes écoles se sont rencontrés pour discuter des différents moyens à disposition pour soutenir les institutions de la recherche dans la formation pré- et postgraduée dans le domaine de l'intégrité scientifique. A partir d'un exemple de cours proposé dans des hautes écoles allemandes, les participants ont discuté des principaux contenus et des formes d'enseignement appropriées.

L'ASSM a ensuite réalisé une enquête sur la situation de la formation en intégrité scientifique auprès des hautes écoles. Les résultats seront publiés en 2015 et intégrés dans des recommandations à l'attention des Hautes écoles suisses (élaboration d'un Core-Curriculum).

En automne 2014 a eu lieu une rencontre organisée par le FNS et les Académies, dont l'objectif était de créer un réseau des principaux groupes concernés (ombudspersons et délégués à l'intégrité des hautes écoles, enseignants du domaine de l'intégrité scientifique, etc.) et de garantir une «Governance on Research Integrity» efficace et coordonnée sous les auspices des Académies suisses des sciences.

Articles

ASSM
Etude de l'ASSM concernant l'attitude du corps médical face à l'assistance au suicide: démarrage de l'enquête quantitative début mars 2014
Bulletin des médecins suisses 2014; 95: Nr. 10, 384.

Hermann Amstad, Walter Reinhart
Lorsque l'industrie dévoile ses relations avec le corps médical
Bulletin des médecins suisses 2014; 95: Nr. 10

ASSM
Directives «Distinction entre thérapie standard et thérapie expérimentale dans le cadre individuel»: version définitive
Bulletin des médecins suisses 2014; 95: Nr. 24, 913–918.

Ernst Jung
Akademischer Austausch Schweiz–Deutschland: 40 Jahre Wechselspiel
Bulletin des médecins suisses 2014;95: Nr. 31/32

ASSM
Médecine et économie – quel avenir? Feuille de route de l'Académie Suisse des Sciences Médicales – Résumé et recommandations
Bulletin des médecins suisses 2014; 95: Nr. 43, 1598–1600.

Katrin Crameri
Wir brauchen die Daten der Versorgungsforschung
Physioactive 6/2014

ASSM
Charte «Collaboration entre les professionnels de la santé»
Bulletin des médecins suisses 2014;95: Nr. 48

Bulletins

No 1	Renforcement de la recherche sur les services de santé en Suisse
No 2	L'ASSM dans le mirroir
No 3	Registres médicaux: oui – mais dans les règles de l'art
No 4	La multimorbidité: un défi des temps modernes

Les commandes de publications en 2014

Directives

Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes	296
Exercice de la médecine auprès de personnes détenues	<20
Traitement et prise en charge des patients souffrant d'atteintes cérébrales extrêmes de longue durée	60
Don d'organes solides par des personnes vivantes	<20
Prise en charge des patientes et patients en fin de vie	762
Traitement médical et prise en charge des personnes en situation de handicap	644
Soins palliatifs	1 408
Directives anticipées	888

Traitement et prise en charge des personnes âgées en situation de dépendance 656
Décisions de réanimation 375
Soutien éthique en médecine 479
Collaboration corps médical – industrie <20
Mesures de soins intensifs 377
Distinction entre thérapie standard et thérapie expérimentale dans le cadre individuel 452

Recommandations

Qualité d'auteur des publications scientifiques <20
Intégrité dans le domaine scientifique 58
Conseil scientifique dans le champ politique <20
La certification dans le contexte des prestations de santé <20
Medical Humanities <20
Relevé, analyse et publication de données concernant la qualité des traitements médicaux <20

Guides pratiques

La génétique dans la médecine au quotidien 28
La communication dans la médecine au quotidien 1 539
Bases juridiques pour le quotidien du médecin 369

Prises de position

La médecine comme science <20
Médecine et économie 1 334
Médecine durable 23
Potentiel et limites de la «médecine individualisée» <20
Les futurs profils professionnels des médecins et des infirmiers 116

Charte

Collaboration entre les professionnels de la santé 3479

Concept

Renforcement de la recherche sur les services de santé en Suisse 572

Feuille de route

Un système de santé durable pour la Suisse <20

Etudes

Efficacité, utilisation et financement du système de santé <20
Méthodes d'évaluation de l'utilité resp. de la valeur des prestations médicales <20

Event & Print

Murat Yildiz, Kirchberg Contribution au projet universitaire «AGT-Aufklärung gegen Tabak»	CHF	2 000.–
Prof. Johann Steurer, Zurich Contribution au colloque «LSOS» à Ittingen	CHF	3 000.–
PD Dr Jean Martin, Echandens Contribution à la publication d'un ouvrage aux Editions EMH	CHF	2 000.–
Lukas Bachmann, Affoltern am Albis Contribution à la manifestation du SMSC «The Brain – Grey Matters» à Zurich	CHF	2 000.–
Prof. Franco Cavalli, Bellinzona Contribution au Forum «World Oncology» (WOF) à Lugano	CHF	5 000.–
Dr Felix Brem, Weinfelden Contribution à la manifestation «Bedürfnisgerechte medizinische Versorgung für alle: Vertiefungstagung Medizinische Versorgung ‚Schmerz'» à Berne	CHF	4 000.–
Lotte Arnold-Graf, Zurich Contribution à la manifestation «Prävention unnötiger medizinischer Interventionen; Patienten und Ärzte im Dialog» à Zurich	CHF	2 000.–
Prof. Susan Gasser, Bâle Contribution au Scientific meeting «Targeting the Kinome III» à Bâle	CHF	4 000.–
Prof. Markus A. Rüegg, Bâle Contribution au séminaire «Molecular and Cell Biology of the Neuromuscular System» à Bâle	CHF	2 000.–
Prof. Bernhard Meier, Berne Contribution au symposium «Sudden Cardiac Death» à Berne	CHF	2 500.–
Prof. Peter Brugger, Zurich Contribution au colloque scientifique «Hand, Brain & Technology» à Zurich	CHF	3 000.–
Prof. Thanos Halazonetis, Genève Contribution au symposium «50 Years of molecular biology» à Genève	CHF	2 000.–
Dr Beatrice Annaheim, Bâle Contribution à la publication «A systematic review of instruments to screen for problematic patterns of cannabis use in general population surveys»	CHF	2 500.–
Prof. Pierre-Alain Clavien, Zurich Contribution à la manifestation «Chair 4 Medicine – International Conference on Selection of Academic Medicinal Chairs – Are the criteria different in the industry?» à Zurich	CHF	15 000.–
Dr phil. II Margrit Leuthold, Zurich Contribution au Workshop «Films for Health» à Zurich	CHF	2 000.–

Walter Brunner, Berne Contribution à la réunion d'experts BIGORIO 2014 «Best Practices in Palliative Care» à Berne	CHF	3 500.–
Dr Simon Hofmann, Zurich Contribution à la publication «Umstrittene Körperteile. Eine Geschichte der Organspende in der Schweiz 1969 – 2004»	CHF	1 500.–
Walter Brunner, Berne Contribution à la manifestation «Preis für die drei besten eingereichten Abstracts für den Nationalen Palliative Care Kongress 2014» à Berne	CHF	5 000.–
Prof. Torsten Meireis, Berne Contribution à la manifestation «Fehlerfreundlichkeit und Nichtschadensprinzip – vom Umgang mit einem Dilemma in Medizin und Pflege» à Berne	CHF	2 500.–
Prof. Giovanni Battista Frisoni, Chêne-Bourg Contribution à la manifestation «Early diagnosis of ad with biomarkers: now despite no cure, or later «only if»?»	CHF	3 000.–
Caecilia Schmid, Bâle Contribution à la manifestation «ECRIN European Correspondents Summer School 2014» à Bâle	CHF	3 325.–
Prof. Peter Jüni, Berne Contribution à la manifestation «Zu Wirkungen und Nebenwirkungen» à Berne	CHF	3 000.–
Sibylle Christen, Berne Contribution au symposium «Palliative Care 2014» à Berne	CHF	2 500.–
Albert Baschong, Bâle Contribution à la manifestation du SMSC Basel 2014 «Gender – Sex – Identity» à Bâle	CHF	1 500.–
Dr phil. Simone Duss, Berne Contribution à la manifestation «Bern Network for Epilepsy, Sleep and Consciousness (BENESCO)» à Berne	CHF	3 500.–
Prof. Nicole M. Probst-Hensch, Bâle Contribution à la manifestation «Personalized Medicine – The Public Health Perspective» à Bâle	CHF	2 000.–
Walter Bucher, Feldmeilen Contribution à la manifestation «Schweizer Symposium für Huntington-Krankheit»	CHF	2 000.–

Bourses MD-PhD

Sohvi Blatter
Institut für Tierpathologie, Vetsuisse-Fakultät Bern (KFS)

Monica Bulla
Département de physiologie cellulaire et métabolisme, Université de Genève (FNS)

Anne Valerie Burgener
Departement Biomedizin, Universitätsspital Basel (FNS)

Nadja Chevalier
Département de Physiologie, Université de Lausanne (KFS)

Michel Dosch
Universitätsklinik für Viszerale Chirurgie und Medizin, Inselspital Bern (FNS)

Yakir Guri
Biozentrum, Universität Basel (KFS)

Catherine Mooser
Mukosale Immunologie, Departement Klinische Forschung, Universität Bern (FNS)

Catrina Andrea Mugglin
Institut für Sozial- und Präventivmedizin, Universität Bern (ASSM)

Dasha Nelidova
Friedrich Miescher Institut, Basel (ASSM)

Tanja Restin
Institut für Anästhesiologie, UniversitätsSpital Zürich (FNS)

Laurent Sheybani
Département des neurosciences fondamentales, Université de Genève (FNS)

Manon Vouga
Département de gynécologie, obstétrique et génétique médicale, CHUV, Lausanne (FNS)

Fonds Käthe Zingg Schwichtenberg

Prof. Nikola Biller-Andorno, Zurich Bonusverträge in der stationären Gesundheitsversorgung	CHF	30 000.–
lic. oec. Publ./ Dipl.-Theol. Nina Streeck, Zurich Gesellschaftlicher Druck auf Sterbende? Sterbewünsche zwischen sozialen Einflüssen und authentischem Selbstsein	CHF	38 639.–
PD Dr Tanja Krones, Zurich ECMO zwischen Indikation und Futility: Entwicklung eines faktoriellen Surveys zur Messung von Normen zur Bewertung der ECMO	CHF	54 940.–

Dr Eva DeClercq, Berne Capacity: An Outdated Concept? An Ethical Investigation of Decisionmaking in Children	CHF	30620.–
Prof. Jacques Gasser, Lausanne Neurosciences et dangerosité: Enjeux éthiques de l'utilisation des données issues des neurosciences dans les expertises psychiatriques pénales	CHF	40000.–
Tiziana Sala Defilippis, BsC, MSc, Manno Moral resilience among intensive care nurses	CHF	59000.–

Programme de soutien «Recherche sur les services de santé en Suisse»

Prof. Birgit Watzke, Zurich Improving access to evidence based treatment for depression: Effectiveness and cost-effectiveness of telephone psychotherapy in primary care	CHF	210000.–
Prof. Drahomir Aujesky, Berne Variations in preference-sensitive care in Switzerland	CHF	100000.–
Prof. Valérie Santschi, Lausanne A Team-Based Care for Hypertension Management (TBC Hypertension): A Randomized Controlled Study	CHF	190000.–
Prof. Peter Jüni, Berne Do Composite Measures of Health Care Quality Succeed Where Traditional Quality Indicators Fail? Applying the Method of Composite Measures to Current Challenges of the Swiss Health Care Surveillance System.	CHF	110000.–
Dr Sima Djalali, Zurich Anticoagulation therapy with vitamin K antagonists in Swiss Primary Care – Appraising patient characteristics and quality of care	CHF	60000.–
Dr Rolf Iten, Zurich Efficiency and Performance of Cantonal Health Care Systems: An Empirical Analysis Based on a Stochastic Frontier Approach	CHF	50000.–
Dr Pierre-Yves Rodondi, Lausanne Chronic low back pain in primary care: patients' and physicians' characteristics and reasons for seeking complementary and alternative medicine	CHF	90000.–
Dr Stuart McLennan, Bâle (Seed Money) Developing a Patient Safety in Office-based Surgery Project: A Delphi Consensus Study	CHF	25000.–
Dr Gian Marco De Marchis, Berne (Seed Money) Reasons for Prehospital Delay and Fatality in Patients with Acute Ischemic Stroke	CHF	25000.–
Dr Claudia Zürcher, San Francisco (Bourse) Electronic and Conventional Checklists for Routine and Emergency Anesthesia Care: Evaluation of Acceptance, Usage and Near-Miss Events	CHF	40000.–

Programme de soutien «Recherche en soins palliatifs»

Dr David Blum, St-Gallen Monitoring of Patients Needs, Professional Triggers and delivered Basic Palliative Care Interventions in Routine in patient, ambulatory and home Care of Advanced Incurable Cancer Patients: MENTOR-Cancer, a phase I/II complex intervention study	CHF	80 000.–
Kerri Clough-Gorr, MSc, Berne Variation of palliative care in cancer patients in Switzerland	CHF	131 000.–
Prof. Bernice Elger, Bâle Respect for patient self-determination as quality indicator in palliative care: current state, problems and solutions in acute care hospitals	CHF	236 491.–
Dr Claudia Gamondi, Bellinzona Auslandaufenthalt zu Weiter- und Fortbildungszwecken	CHF	40 000.–
Prof. Mike Martin, Zurich Facts boxes for burdensome medical interventions in dementia palliative care (DemFACTS)	CHF	222 648.–
PD Dr Sophie Pautex, Genève A national palliative care database: a tool to better define the needs of palliative care patients in Switzerland	CHF	96 700.–
PD Dr Sophie Pautex, Genève Comparing the effectiveness of palliative care for elderly people in long term care facilities in Europe … «and Switzerland»	CHF	170 500.–

Prix Média en médecine 2014

Catherine Riva, Winterthour Article en deux parties sur le dépistage par mammographie, paru dans Septinfo, juin 2014	CHF	10 000.–

Comptes annuels 2014

Les comptes annuels détaillés sont consultables sur le site internet de l'ASSM (www.samw.ch) sous «Portrait → Rapports annuels».

La publication des comptes annuels 2014 aura lieu sous réserve d'approbation par le Sénat.

Vue d'ensemble des recettes et dépenses

Chiffres en 1000 CHF

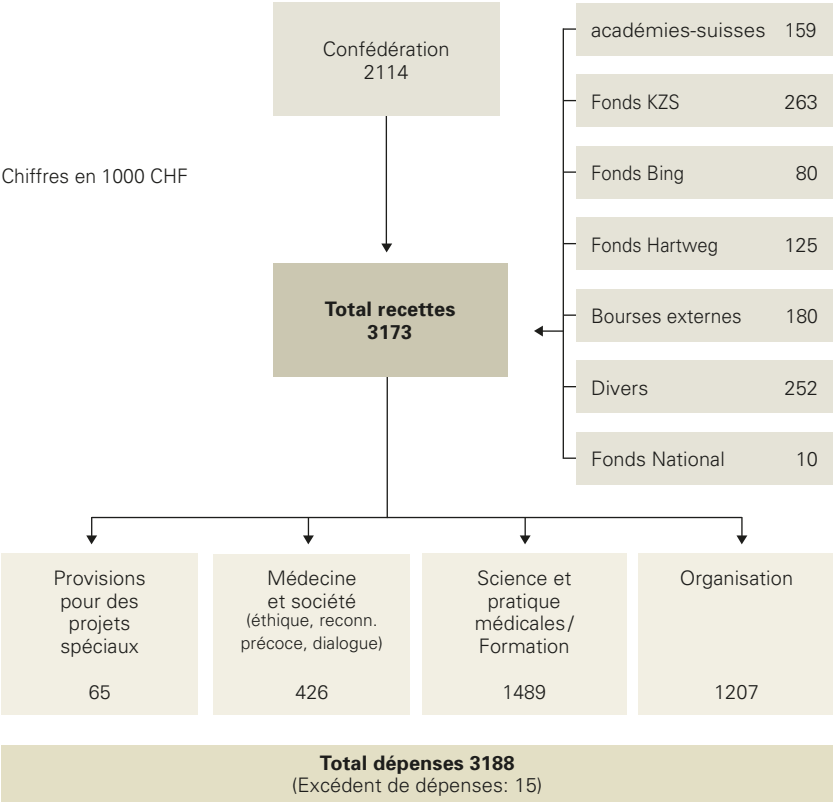

Situation des fonds ASSM en 2014 (en 1000 CHF)

	Actif net 1.1.2014	Résultat net 2014	Subventions à l'ASSM	Actif net 31.12.2014	Capital de la fondation
Fonds R. Bing	967	81	-80	968	*414
Fonds Th. Ott	3403	289	0	3692	*3407
Fonds KZS	4392	340	-253	4479	**4472
Fonds H. Hartweg	2637	218	-124	2731	*2519
Total Fonds	**11399**	**928**	**-457**	**11870**	

*intangible
**spécifique

Dépenses 2014 (versements, charges de personnel et de milice) par secteur

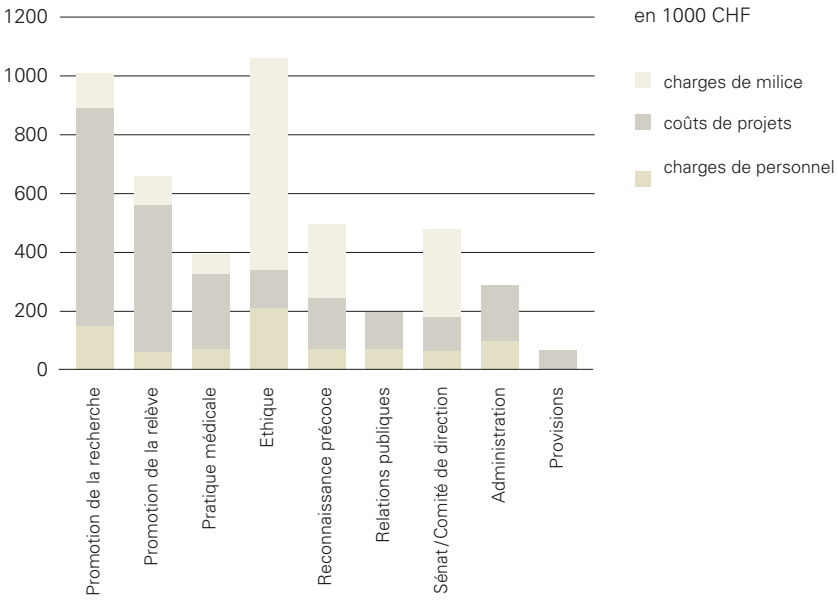

Bilan au 31 décembre 2014 et de l'année précédente (en CHF)

Actifs	2014	2013
Actif circulant		
Liquidités	716 143.37	569 206.61
Titres	743 316.22	1 160 743.16
Avoir sur l'impôt anticipé	977.70	1 939.25
Compte courant Fonds	53 206.41	7.41
Autres créances	9 212.05	127 544.23
Compte de régularisation actif	52 127.45	41 699.44
Sous-total	1 574 983.50	1 901 140.10
Actif immobilisé		
Mobilier	3.00	3.00
Sous-total	3.00	3.00
Total	**1 574 986.50**	**1 901 143.10**

Passifs	2014	2013
Capital étranger		
Engagements prestations	56 232.65	119 646.21
Comptes courants Fonds	72 404.65	47 002.38
Autres engagements	160 165.15	38 150.20
Compte de régularisation passif	249 505.67	147 400.00
Provisions pour des projets spéciaux	140 000.00	637 500.00
Sous-total	678 308.12	989 698.79
Capital propre		
Capital de la fondation	798 464.57	798 464.57
Report de bénéfice	112 979.74	58 586.81
Excédent de dépenses resp. de recettes	-14 765.93	54 392.93
Sous-total	896 678.38	911 444.31
Total	**1 574 986.50**	**1 901 143.10**

Compte d'exploitation 2014 et de l'année précédente en CHF

Dépenses	2014	2013
Promotion de la recherche		
«Event & Print»	80 825.00	99 900.00
Recherche sur les services de santé	48 221.25	28 314.84
Semaine du cerveau, Prix Bing	82 660.60	23 069.50
Fonds Ott	0.00	6 221.75
Recherche en soins palliatifs	7 541.35	100 000.00
Swiss Biobanking Platform	26 760.05	0.00
Projets de recherche du domaine de l'éthique	253 447.40	263 892.90
Bourses en radiologie	124 600.00	58 661.70
Commission polaire	0.00	15 700.00
SCTO	115 046.50	10 000.00
Sous-total	739 102.15	605 760.69
Promotion de la relève		
MD-PhD	461 332.30	300 849.00
FSBMB	35 380.50	33 189.35
Sous-total	496 712.80	334 038.35
Soutien de la pratique médicale		
Swiss Medical Weekly	50 000.00	50 000.00
Guides pratiques	2 842.10	23 365.45
Fondation pour la sécurité des patients	20 000.00	20 000.00
Accès à la littérature	160 579.92	85 081.53
Provisions (Etude GELIKO, Int. Journal Health Prof.)	0.00	45 000.00
Basel Declaration Society	20 000.00	0.00
Sous-total	253 422.02	223 446.98
Ethique		
Commission Centrale d'Ethique (y compris les sous-commissions)	104 592.29	136 905.58
Etude «Attitude du corps médical …» (provision)	4 325.40	20 585.61
Autres projets (entre autres Intégrité scientifique)	19 976.63	40 269.08
Sous-total	128 894.32	197 760.27
Reconnaissance précoce		
Projet «La médecine en Suisse demain»	211.50	0.00
Organe responsable Swiss Medical Board (SMB)	103 339.70	50 000.00
Evaluation du Swiss Medical Board	0.00	-4 240.00
Projet «Système de santé durable»	58 787.21	48 788.80
Autres projets	10 000.00	0.00
Sous-total	172 338.41	94 548.80

Dialogue		
Rapport annuel	14 297.30	19 891.02
Bulletin	31 867.48	37 809.44
Site internet	7 241.40	972.00
Prix médiatique	10 503.10	11 097.65
Congrès	21 106.10	20 766.40
Publications a+ (Horizons)	39 673.15	26 828.25
Sous-total	124 688.53	117 364.76
Organisation		
Secrétariat général		
– Charges de personnel ASSM	786 051.35	756 911.98
– Charges de personnel académies-suisses	111 754.75	110 922.40
– Comptabilité et révision	55 638.40	41 171.60
– Charges administratives	137 501.03	123 010.68
– Archive ASSM (provisions)	65 000.00	0.00
Comité de direction	73 483.52	156 401.58
Sénat	25 683.50	34 359.02
Autres commissions et groupes de travail	17 265.85	22 779.16
Sous-total	1 272 378.40	1 245 556.42
Total Dépenses	**3 187 536.63**	**2 818 476.27**

Recettes		
Subvention fédérale	2 084 000.00	2 084 000.00
Dissolution de la limite de la contribution du FNS	0.00	41 500.85
Fonds Bing	80 000.00	0.00
Fonds KZS	253 199.00	150 000.00
Fonds Hartweg	124 600.00	58 000.00
Bourses externes	180 000.00	60 000.00
académies-suisses		
– Subsides projets	30 778.10	62 480.95
– Subsides charges de personnel	128 000.00	128 000.00
Remboursements	107 153.65	78 217.15
Autres recettes	66 138.38	113 299.79
Recette de frais de personnel facturés à des tiers	10 000.00	0.00
Total Recettes	**3 093 869.13**	**2 775 498.74**
Excédent de dépenses selon convention de prestations	**-93 667.50**	**-42 977.53**

Revenus financiers	442.00	616.45
Bénéfices (nets) de cours des titres	80 564.39	97 331.96
Charges financières	-2 104.82	-577.95
Résultat financier	**78 901.57**	**97 370.46**
Total excédent dépenses/recettes	**-14 765.93**	**54 392.93**

Comparaison des comptes annuels 2014 avec le budget 2014 (en 1000 CHF)

	Budget 2014	Bilan 2014	
Promotion de la recherche			
Fonds KZS (projets de recherche dans le domaine de l'éthique)	250	253	
Fonds Hartweg (recherche en radiologie / imagerie)	150	124	
Recherche sur les services de santé	40	55	
Prix Bing / Semaine du cerveau	80	83	
«Event & Print»	100	81	
SCTO	10	15	
Soutien SwissPedNet	100	100	
Swiss Biobanking Platform	0	27	1
Promotion de la relève			
MD-PhD	225	461	2
Infrastructure FSBMB	30	35	
Soutien de la pratique médicale			
Swiss Medical Weekly	50	50	
Guide pratique «Recherche avec des êtres humains»	20	3	3
Accès à la littérature	150	161	
Fondation pour la sécurité des patients	20	20	
Geneva Health Forum	10	0	
Basel Declaration Society	20	20	
Ethique			
Commission Centrale d'Ethique (y compris directives)	140	105	4
Soutien scientifique	20	20	
Comm. pour l'éthique dans les expérimentations animales	10	4	
Reconnaissance précoce			
Organe responsable Swiss Medical Board (SMB)	50	103	5
Projet «La mutation de système de santé»	50	59	
TA-Swiss	0	10	
Dialogue			
Rapport annuel	20	14	
Bulletin (4x)	30	32	
Site internet	5	7	
Horizons / Publications a+	25	40	
Factsheets	10	0	
Autres colloques	20	21	
Prix Média	10	11	

Organisation			
Charges de personnel ASSM	780	786	
Charges de personnel académies-suisses	0	112	6
Formation postgraduée	10	0	
Secrétariat (y compris informatique)	150	138	
Comptabilité	40	56	
Comité de direction (frais de séances, feuilles de route, recommandations)	40	73	7
Sénat (frais de séances et de déplacements)	35	43	
Archive ASSM (provisions)	0	65	
Imprévus	34	0	
Total	**2734**	**3187**	

Commentaire

1 A la demande du FNS, l'ASSM fait office d'«organisme de paiement» de la plateforme Swiss Biobanking Platform (SBP) actuellement en création, celle-ci n'étant pas encore dotée de la personnalité juridique nécessaire.

2 La Fondation Velux prend en charge deux bourses MD-PhD supplémentaires.

3 La parution du guide pratique «Recherche avec des êtres humains» a été retardée; il ne sera publié qu'en 2015.

4 La plupart des directives ayant été révisées et réimprimées l'année passée, il n'a pas été nécessaire de commander de nouveaux tirages en 2014.

5 Les vives réactions déclenchées par le rapport sur la mammographie ont entraîné d'importants surcoûts. A la demande de l'organe responsable, le comité de direction a décidé d'octroyer un soutien supplémentaire de CHF 50 000.–; ainsi, le montant de la contribution est ajusté à celui des autres membres de l'organe responsable.

6 Les salaires du chargé de la communication a+ et des responsables du ressort Ethique a+ (entièrement à la charge des Académies) ne figurent pas dans le budget.

7 En 2014, la planification du déménagement de l'ASSM à Berne a entraîné des coûts non budgétisés.

Budget 2015 (en 1000 CHF)

	Dépenses	Recettes Confédération	Autres
Promotion de la recherche			
Fonds KZS (recherche dans le domaine de l'éthique)	250		250
Fonds Hartweg (recherche en radiologie / imagerie)	150		150
Recherche sur les services de santé	20		20
Recherche en soins palliatifs	20		20
Prix Bing 2014 / Semaine du cerveau	20		20
«Event & Print»	100	100	
SCTO	10	10	
Promotion de la relève			
MD-PhD	240	240	
Soutien de la pratique médicale			
Swiss Medical Weekly	50	50	
Accès à la littérature	130	130	
Fondation pour la sécurité des patients	30	30	
Basel Declaration Society	20	20	
Ethique			
Commission Centrale d'Ethique (y compris les directives)	150	150	
Assistance scientifique	20	20	
Commission pour l'éthique dans les expérimentations animales	10	10	
Reconnaissance précoce			
Organe responsable Swiss Medical Board	100	100	
Projets «La mutation du système de santé» (avec a+)	50	50	
Dialogue			
Rapport annuel	20	20	
Bulletin (4x)	40	40	
Site internet	10	10	
Horizons	25	25	
Factsheets	10	10	
Symposium CNE/CCE	15	15	
Congrès	20	20	
Prix médiatique	10		10
Organisation			
Charges de personnel	800	760	40
Formation continue	10	10	
Secrétariat (y compris loyer et informatique)	180	180	
Frais e.o. déménagement Secr.Général	60	60	
Comptabilité	45	45	
Comité de direction (frais de séances, feuilles de route, recommandations)	80	80	
Sénat et commissions (frais de séances et de déplacements)	35	35	
Imprévus	32	32	
Total	**2762**	**2252**	**510**

Sénat

Nouveaux membres d'honneur

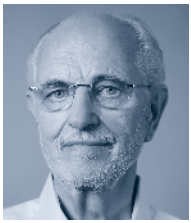

Prof. Beat Gähwiler

Prof. Philipp U. Heitz

Nouveaux membres individuels

Prof. Cezmi Akdis

Prof. Constance Barazzone-Argiroffo

Prof. Beatrice Beck Schimmer

Prof. Kim Do Cuénod

Prof. Anita Rauch

Prof. Dominique Soldati-Favre

Prof. Andrea Volterra

Membres d'honneur

Prof. Jean Lindenmann, Zurich †
Prof. Konrad Akert, Zurich †
Prof. Christian Brückner, Bâle
Prof. Hans Fey, Berne †
Prof. Verena Meyer, Zurich
Prof. Werner Arber, Bâle
Prof. Giorgio Noseda, Mendrisio
Prof. Bruno Truniger, Lucerne
Prof. Jean Starobinski, Genève
Prof. Werner Straub, Frauenkappelen
Prof. Johannes Bircher, Meikirch
Prof. Rudolf Ritz, Bâle
Prof. Emilio Bossi, Berne
Prof. Fritz Bühler, Bâle
Prof. Heidi Diggelmann, Lausanne
Prof. Werner Ringli, Berne
Prof. Günter Stratenwerth, Bâle
Prof. Ewald R. Weibel, Berne
Dr Werner Bauer, Küsnacht
Prof. Jean-Charles Cerottini, Epalinges
Prof. Werner Stauffacher, Bâle
Prof. Michel Vallotton, Genève
Prof. Max M. Burger, Bâle
Prof. Alois Gratwohl, Bâle
Prof. Harald Reuter, Hinterkappelen
Prof. Renato Galeazzi, St-Gall
Prof. Thomas Zeltner, Berne
Prof. Franco Cavalli, Bellinzona
Prof. Hanns Möhler, Zurich
Prof. Claude Regamey, Villars-sur-Glâne
Prof. Dieter Scholer, Bottmingen
Prof. Peter Suter, Presinge
Prof. Beat Gähwiler, Zurich
à partir du 20. 5. 2014
Prof. Philippe U. Heitz, Au
à partir du 20. 5. 2013

Membres individuels

Prof. Rudolf Froesch, Zurich †
Prof. Ewald R. Weibel, Berne
Prof. Heidi Diggelmann, Epalinges
Prof. Bernhard Hirt, Epalinges
Prof. Bernard F. Mach, Genève
Prof. Harald Reuter, Berne
Prof. Michel R. Cuénod, Prilly-Lausanne
Prof. Max Burger, Bâle
Prof. Lelio Orci, Genève
Prof. Charles Weissmann, Palm Beach, USA
Prof. Patrick Aebischer, Lausanne
Prof. Michel P. Glauser, Lausanne
Prof. Rolf Zinkernagel, Zurich
Prof. Marco Baggiolini, Lugano
Prof. Jean Jacques Dreifuss, Genève
Prof. Fritz Melchers, Bâle
Prof. Francis Waldvogel, Genève
Prof. Thomas Zeltner, Berne
Prof. Adriano Aguzzi, Zurich
Prof. Peter Meier-Abt, Zurich
Prof. Bernard Rossier, Lausanne
Prof. Gottfried Schatz, Bâle
Prof. Susanne Suter-Stricker, Presinge
Prof. Dieter Bürgin, Bâle
Prof. Paul Kleihues, Zurich
Prof. Urs Albert Meyer, Bâle
Prof. Isabel Roditi, Berne
Prof. Martin E. Schwab, Zurich
Prof. Jean-Dominique Vassalli, Genève
Prof. Felix Harder, Bâle
Prof. Hans-Rudolf Lüscher, Berne
Prof. Alex Mauron, Genève
Prof. Catherine Nissen-Druey, Bâle
Prof. Claire-Anne Siegrist-Julliard, Genève
Prof. Claes Wollheim, Genève
Prof. Kurt Wüthrich, Wallisellen
Dr Suzanne Braga, Berne
Prof. Reinhold Ganz, Berne
Prof. Andreas U. Gerber, Burgdorf

Membres individuels (suite)

Prof. Christian Gerber, Zurich
Prof. Pierre Magistretti, Lausanne
Prof. Ueli Schibler, Genève
Prof. Marcel Tanner, Bâle
Prof. Ursula Ackermann-Liebrich, Bâle
Prof. Silvia Arber, Bâle
Prof. Sebastiano Martinoli, Lugano
Prof. Ulrich Sigwart, Genève
Prof. Martin Täuber, Berne
Prof. Denis Duboule, Genève
Prof. Petra Hüppi, Genève
Prof. Karl-Heinz Krause, Genève
Prof. Daniel Scheidegger, Bâle
Prof. Charles Bader, Genève
Prof. Matthias Egger, Berne
Prof. Susan Gasser, Bâle
Prof. Ruedi Lüthy, Muntelier und Harare
Prof. Alex Matter, Bâle
Prof. Thierry Carrel, Berne
Prof. Pierre-Alain Clavien, Zurich
Prof. Hedwig Kaiser, Bâle
Prof. Christian Kind, St.-Gall
Prof. Walter Wahli, Lausanne
Prof. Sabina de Geest, Bâle
Prof. Felix Frey, Berne
Prof. Olivier Guillod, Neuchâtel
Prof. Heini Murer, Zurich
Prof. Jürg Schifferli, Bâle
Prof. Alexandra Trkola, Zurich
Prof. Anne-Françoise Allaz, Genève
Prof. Nikola Biller-Andorno, Zurich
Prof. Jean-Pierre Montani, Fribourg
Prof. Pascal Nicod, Lausanne
Prof. Verena Briner, Lucerne
Prof. Patrick Francioli, Lausanne
Prof. Isabelle Mansuy, Zurich
Prof. Brigitte Tag, Zurich
Prof. Werner Zimmerli, Liestal
Prof. Charlotte Braun-Fahrländer, Bâle
Prof. Richard Herrmann, Bâle
Prof. Heinrich Mattle, Berne
Prof. Erich Seifritz, Zurich
Prof. Dominique de Quervain, Bâle
Prof. Hans Hoppeler, Berne
Prof. Ulrich Hübscher, Zurich
Prof. Andreas Papassotiropoulos, Bâle
Prof. Nelly Pitteloud, Lausanne
Prof. Felix Sennhauser, Zurich
Prof. Amalio Telenti, Lausanne
Prof. Bernice Elger, Bâle
Prof. Daniela Finke, Bâle
Prof. Michael Hall, Bâle
Prof. Daniel Lew, Genève
Prof. David Nadal, Zurich
Prof. Giuseppe Pantaleo, Lausanne
Prof. Hans-Uwe Simon, Berne
Prof. Radek Skoda, Bâle
Prof. Hanns Ulrich Zeilhofer, Zurich
Prof. Cezmi Akdis, Davos
à partir du 20. 5. 2014
Prof. Constance Barazzone Argiroffo, Genève
à partir du 20. 5. 2014
Prof. Beatrice Beck Schimmer, Zurich
à partir du 20. 5. 2014
Prof. Kim Do Cuénod, Lausanne
à partir du 20. 5. 2014
Prof. Anita Rauch, Zurich
à partir du 20. 5. 2014
Prof. Dominique Soldati-Favre, Genève
à partir du 20. 5. 2014
Prof. Andrea Volterra, Lausanne
à partir du 20. 5. 2014

Membres correspondants

Prof. Emanuel Suter, McLean, VA, USA
Prof. George Hug, Cincinnati, OH, USA
Prof. Ernst Jung, Heidelberg, D
Prof. J. Caspar A. Rüegg, Heidelberg, D
Prof. Peter Bärtsch, Heidelberg, D
Prof. Willy Burgdorfer, Hamilton, MA, USA †
Prof. Markus Gastpar, Essen, D
Prof. Max L. Birnstiel, Wien, A
Prof. Walter Birchmeier, Berlin, D
Prof. Ulrich Tröhler, Freiburg i.Br., D
Prof. Adam Wanner, Miami, FL, USA
Prof. Benno M. Nigg, Calgary, CA
Prof. Walter Häfeli, Heidelberg, D
Prof. Georg Holländer, Oxford, UK
Prof. Roland Walter, Seattle, USA

Représentants des facultés de médecine

Bâle
Prof. Ulrich Heininger
Prof. Wolf Langewitz
Prof. Hans Pargger
à partir du 16. 6. 2014
Prof. Stella Reiter-Theil
Prof. Klaus Schmeck
jusqu'au 30. 4. 2014

Berne
Prof. Luca Borradori
Prof. Uyen Huynh-Do
Prof. Werner Strik
Prof. Andreas Stuck

Genève
Prof. Philippe Chastonay
Prof. Samia Hurst
Prof. Armin Schnider
Prof. Margitta Seeck

Lausanne
Prof. Jacques Bessou
Prof. Giuseppe Pantaleo
Prof. Manuel A. Pascual
Prof. Andrea Superti-Furga

Zurich
Prof. Markus Manz
Prof. David Nadal
Prof. Giatgen A. Spinas
Prof. Walter Weder

Représentants des facultés de médecine vétérinaire

Berne
Prof. Bruno Gottstein
Prof. Hanno Würbel

Zurich
Prof. Mathias Ackermann
Prof. Franco Guscetti

Représentant de la faculté des sciences de l'université de Fribourg

Prof. Stéphane Cook

Représentants de la Fédération des médecins suisses (FMH)

Dr François Ansermet, Lausanne

Dr Christoph Bosshard, Berne

lic. iur. Anne-Geneviève Bütikofer, Berne

Dr Pierre-François Cuénoud, Sion

Dr Monique Gauthey, Genève

Dr Patrick Haemmerle, Fribourg

Dr Christine Romann, Zurich

Dr Jürg Schlup, Berne

Représentants des sociétes de disciplines médicales (avec droit de vote)

PD Dr Thomas Berger, Lucerne
Schweiz. Gesellschaft für Pädiatrie

Prof. Wolfgang Berger, Schwerzenbach
Schweiz. Gesellschaft für Med. Genetik

Prof. Verena Briner, Lucerne
Schweiz. Gesellschaft für Innere Medizin

Prof. Pavel Dulguerov, Genève
Schweiz. Gesellschaft für
Oto-Rhino-Laryngologie

Prof. Marcel Jakob, Bâle
Schweiz. Gesellschaft für Chirurgie

Dr Dora Knauer, Genève
Schweiz. Gesellschaft für Psychiatrie

Prof. Martin Meuli, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Kinderchirurgie

Dr Jacques Seydoux, Délemont
Schweiz. Gesellschaft für Gynäkologie und
Geburtshilfe

Représentants des sociétés de disciplines médicales (sans droit de vote)

Prof. André Aeschlimann, Bad Zurzach
Schweiz. Gesellschaft für Rheumatologie

Prof. Andreas Bircher, Bâle
Schweiz. Gesellschaft für Allergologie
und Immunologie

Prof. Annette Boehler, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Pneumologie

Prof. Luca Borradori, Berne
Schweiz. Gesellschaft für Dermatologie
und Venerologie

Prof. Michel Burnier, Lausanne
Schweiz. Gesellschaft für Nephrologie

PD Dr Yvan Gasche, Genève
Schweiz. Gesellschaft für Intensivmedizin

Prof. Christian Gerber, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Orthopädie und
Traumatologie

Prof. David Goldblum, Bâle
Schweiz. Ophthalmologische Gesellschaft

Prof. Raphael Guzman, Bâle
Schweiz. Gesellschaft für Neurochirurgie

Prof. Johannes Heverhagen, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Radiologie

Dr Hugo Kupferschmidt, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Klinische
Pharmakologie und Toxikologie

Prof. Markus G. Manz, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Hämatologie

Dr Annalis Marty-Nussbaumer, Lucerne
Schweiz. Gesellschaft der FachärztInnen für
Prävention und Gesundheitswesen

Prof. Beat Müllhaupt, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Gastroenterologie

Prof. René Müri, Berne
Schweiz. Neurologische Gesellschaft

Dr Jürg Nadig, Bülach
Schweiz. Gesellschaft für Mediz. Onkologie

Prof. Thomas Szucs, Bâle
Schweiz. Gesellschaft für
Pharmazeutische Medizin

Prof. Luigi Terracciano, Bâle
Schweiz. Gesellschaft für Pathologie

Prof. Michael Thali, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Rechtsmedizin

Prof. Marco Zalunardo, Zurich
Schweiz. Gesellschaft für Anästhesiologie
und Reanimation

Représentantes des sciences des soins

Prof. Cornelia Oertle Bürki, Berne

Tiziana Sala Defilippis, Manno
comme hôte (sans droit de vote)

Prof. Astrid Schämann, Winterthur
comme hôte (sans droit de vote)

Nicole Seiler, Delémont

Représentant de la société suisse des dentistes

Prof. Andrea Mombelli, Genève

Représentant de la société suisse des pharmaciens

Dominique Jordan, Liebefeld

Représentant de la société suisse des vétérinaires

–

Représentant de l'Office fédéral de la santé publique

lic. iur. Pascal Strupler, Berne

Représentant de l'Office vétérinaire fédéral

Dr Hans Wyss, Berne

Représentant de Life Sciences Switzerland (sans droit de vote)

Prof. Thierry Soldati, Genève

Comité de direction

Prof. Peter Meier-Abt
Président, Bâle

Prof. Martin Schwab
Vice-Président, Zurich

Prof. Martin G. Täubler
Vice-Président, Berne
à partir du 20. 5. 2014

Prof. Urs Brügger
Questeur, Winterthour

Dr Jürg Schlup
Président FMH, Berne

Prof. Christian Kind
Président CCE,
St-Gall

Prof. Anne-Françoise Allaz, Genève
jusqu'au 30. 6. 2014

Prof. Claudio Basetti
Berne

Prof. Beatrice Beck Schimmer, Zurich
à partir du 20. 5. 2014

Barbara Brühwiler, MHA, Zurich
jusqu'au 3. 11. 2014

Prof. Urs Metzger
Zurich
jusqu'au 30. 6. 2014

Prof. Vincent Mooser, MD, Lausanne
à partir du 20. 5. 2014

Prof. Cornelia Oertle
Berne

Prof. Fred Paccaud
Lausanne
jusqu'au 30. 6. 2014

Prof. Arnaud Perrier
Genève

Prof. Anita Rauch
Zurich
à partir du 20. 5. 2014

Prof. Jürg Steiger
Bâle

Commissions

Les rapports annuels des commissions peuvent être consultés sur le site web (sous portrait → commissions)

Commission Centrale d'Ethique

Prof. Christian Kind, St-Gall
Président

Prof. Markus Zimmermann, Fribourg
Vice-président

Dr Hermann Amstad, Bâle
Secrétaire général, ex officio

Prof. Nikola Biller-Andorno, Zurich

Prof. Thomas Bischoff, Lausanne

Dr Monique Gauthey, Genève

Dr Daniel Grob, MHA, Zurich

Prof. Samia Hurst, Genève

Dr Roland Kunz, Affoltern a. Albis

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle
Président ASSM, ex officio

Dr Jacqueline Minder, Winterthour
jusqu'au 31. 5. 2014

Dr Settimio Monteverde, MAE, Bâle

Dr Hans Neuenschwander, Lugano

Dr Valdo Pezzoli, Lugano

lic. iur. Michelle Salathé, MAE, Bâle
Secrétaire générale adjointe, ex officio

Dr Jacques Seydoux, Delémont

PD Dr Martin Siegemund, Bâle

Prof. Dominique Sprumont, Neuchâtel

Marianne Wälti-Bolliger, Tramelan

Dr Philipp Weiss, Bâle
jusqu'au 31. 5. 2014

Prof. Hans Wolff, Genève

Commission «Chef de laboratoire»

Dr Hans H. Siegrist, La Chaux-de-Fonds
Président, FAMH

Prof. Clemens Dahinden, Berne
SGAI

Dr Pierre Hutter, Sion
SGMG

Dr Andreas Schmid, Berne
SAV

Prof. Jacques Schrenzel, Genève

Prof. Arnold von Eckardstein, Zurich
SGKC

Prof. Walter Wuillemin, Lucerne
SGH

Commission des Bibliothèques Biomédicales

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle
Président

Gerhard Bissels, Berne

Dr Katrin Crameri, Bâle
ex officio

Isabelle De Kaenel, Lausanne

Yvonne Finke, Bâle

Martin Gränicher, Berne

Heidrun Janka, Bâle

Tamara Morcillo, Genève

Anna Schlosser, Zurich

Commission d'évaluation des Prix Théodore Ott et Robert Bing

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle
Président

Prof. Burkhard Becher, Zurich

Prof. Stephanie Clarke, Lausanne

Dr Katrin Crameri, Bâle
ex officio

Prof. Dominique de Quervain, Bâle

Prof. Isabelle Mansuy, Zurich

Prof. Hanns Möhler, Zurich

Prof. Esther Stoeckli, Zurich

Prof. Patrik Vuilleumier, Genève

Commission d'évaluation du Fond KZS

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle
Président

Prof. Bernard Baertschi, Genève

Dr Michael Röthlisberger, Bâle
ex officio

Prof. Bernice Elger, Bâle

Prof. Arnaud Perrier, Genève

Dr Rouven Porz, Berne

lic. iur. Michelle Salathé, Bâle

PD Dr Martin Siegemund, Baden

Prof. Rebecca Spirig, Zurich

Dr Susanna Brauer, Zurich
à partir du 20. 11. 2014

Commission d'évaluation du programme de soutien «Recherche sur les services de santé»

Prof. Thomas Rosemann, Zurich
Président

Prof. Gerd Antes, Freiburg i. Br.

PD Dr Heiner Baur, Berne
à partir du 20.11.2014

PD Dr Arnaud Chiolero, Lausanne
à partir du 20.5.2014

Prof. Mirjam Christ-Crain, Bâle
jusqu'au 31.3.2014

Prof. Jacques Cornuz, Lausanne

Dr Katrin Crameri, Bâle
ex officio

Prof. Luca Crivelli, Lugano

Prof. Dominique de Quervain, Bâle

Dr Sandrine Ding, Lausanne

Dr Markus Gnädinger, Steinach

Dr Dagmar Haller, Genève

Prof. Claudia Kuehni, Berne

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle
ex officio

Prof. Fred Paccaud, Lausanne

Prof. Nicolas Rodondi, Berne
a partir du 20.5.2014

Dr Maria Schubert, Zurich
à partir du 20.11.2014

Dr Michael Röthlisberger, Bâle

Dr Markus Wirz, Winterthour
à partir du 20.11.2014

Commission d'évaluation du programme de soutien «Recherche en soins palliatifs»
(à partir du 20. 5. 2014)

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle
Président

Dr Klaus Bally, Bâle

Dr Eva Bergsträsser, Zurich

Prof. Gian Domenico Borasio, Lausanne

Dr Manuela Eicher, Fribourg

Dr André Fringer, St-Gall

Prof. Urs Martin, Winterthour

Prof. Isabelle Noth, Berne

Dr Sophie Pantex, Genève

Dr Mai M. Rösler, Berne

Dr Michael Röthlisberger, Bâle
ex officio

Commission fluor et iode

Prof. Michael Bruce Zimmermann, Zurich
Président

Dr Maria Andersson, Zurich

Dr Michael Beer, BAG, Berne

Prof. Hans Bürgi, Soleure
jusqu'au 31.3.2014

Prof. Hans Gerber, Berne

Prof. Thomas M. Marthaler, Zurich
jusqu'au 31.3.2014

Prof. Christoph A. Meier, Zurich

Dr Giorgio Menghini, Zurich

Dr Katharina Quack Lötscher, Zurich

Prof. Sabine Rohrmann, Zurich
à partir du 20.11.2014

Directeur Stefan Trachsel, Schweizerhalle

Prof. Tuomas Waltimo, Bâle

Commission nationale d'experts du programme MD-PhD

Prof. Primus-Eugen Mullis, Berne
ASSM, Président

Prof. Hugues Abriel, Berne
SNF

Prof. Charlotte Braun-Fahrländer, Bâle
SSPH+

Dr. Katrin Crameri, Bâle
ASSM, ex officio

Prof. Markus Heim, Bâle
SNF

Prof. Huldrych Günthard, Zurich
SAFE-ID

Dr Rolf Marti, Berne
Recherche sur le cancer Suisse

Dr Christoph Meier, Berne
SNF, ex officio

Prof. Markus Rüegg, Bâle
Mal Musc

Prof. Giatgen A. Spinas, Zurich
Fondation Velux

Commission de nomination

Prof. Walter Reinhart, Coire
Président

Dr Hermann Amstad, Bâle
ex officio

Dr Werner Bauer, Küsnacht

Prof. Stephanie Clarke, Lausanne

Prof. Petra Hüppi, Genève

Prof. Karl-Heinz Krause, Genève

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle

Prof. Heini Murer, Zurich

Prof. Isabel Roditi, Berne

Prof. Bernard C. Rossier, Lausanne

Prof. Martin Täuber, Berne

Jury du Prix Média en médecine

Dr Bruno Kesseli, Muttenz
Président

Valeria Bruni, Comano

Dr Hermann Amstad, Bâle
ex officio

Odette Frey, Bâle

Prof. Irene Hösli, Bâle

Prof. Patrick Hohlfeld, Lausanne

Isabelle Moncada, Genève

Secrétariat général

Dr méd. Hermann Amstad, MPH
Secrétaire général
h.amstad@samw.ch

lic. iur. Michelle Salathé, MAE
Secrétaire générale adjointe
Responsable Ressort Ethique
m.salathe@samw.ch

Dr sc. nat. Katrin Crameri
Collaboratrice scientifique
Responsable Ressort Science et Recherche
k.crameri@samw.ch

Dr Michael Röthlisberger
Collaborateur scientifique
Ressort Science et Recherche
m.roethlisberger@samw.ch

lic. théol., dipl. biol. Sibylle Ackermann
Collaboratrice scientifique
Ressort Ethique
s.ackermann@samw.ch

Dominique Nickel
Traduction
d.nickel@samw.ch

Claudia Barberini
Administration
à partir du 24. 2. 2014
c.barberini@samw.ch

Contact
Académie Suisse des
Sciences Médicales
Haus der Akademien
Laupenstrasse 7, 3001 Berne
T +41 31 306 92 70
mail@samw.ch, www.assm.ch

Rapport annuel de l'ASSM 2014

SAMW
Schweizerische Akademie
der Medizinischen
Wissenschaften

ASSM
Académie Suisse
des Sciences Médicales

ASSM
Accademia Svizzera delle
Scienze Mediche

SAMS
Swiss Academy
of Medical Sciences